

Procès-verbal n° 11 de la séance du Conseil intercommunal du 9 juin 2020

Présents : Voir liste de présences annexée
Présidence : Jean-François Thuillard, Froideville
Secrétaire : Chantal Bovay
Lieu : Collège de la Combe - Cugy
Début : 18h00

Jean-François Thuillard ouvre la séance à 18h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres. Cette séance remplace celle de mars qui a dû être reportée en raison du confinement suite au coronavirus. Nous nous retrouvons dans la salle de gym du collège de la Combe afin de respecter les normes sanitaires en vigueur. La mise en place de cette séance a été validée par le Préfet.

Ordre du jour

1. Liste de présence, appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019
3. Informations du Comité de direction
4. Préavis 17/2020 – Rapport de gestion et comptes 2019
5. Informations de la Directrice de notre établissement et son rapport 2019
6. Divers et propositions individuelles
7. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Appel

Le Président passe la parole à la secrétaire de notre association, Chantal Bovay, pour l'appel : 18 membres sont présents et 2 sont excusés.

Les 4 membres du Comité de direction de l'ASICE ainsi que Madame Virginie Dorthe Directrice de l'établissement sont également présents.

2. Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2019.

Le procès-verbal du 19 novembre 2019 est accepté sans avis contraire. Jean-François Thuillard remercie la secrétaire de sa rédaction.

3. Informations du Comité de direction

La parole est donnée à Jean-Pierre Sterchi. Chaque membre du Comité de direction va nous dire quelques mots sur les affaires en cours.

Jean-Pierre Sterchi :

Jean-Pierre Sterchi nous fait une présentation des besoins scolaires en matière de locaux. Un groupe de travail, composé de Mmes Nathalie Jaunin, Directrice générale adjointe, DFJC - DGEO et Muriel Gross, Conseillère en développement organisationnel, DFJC – DGEO, de Mme Virginie Dorthe, Directrice de l'Établissement scolaire et de MM. Sterchi et Witzig, étudie les besoins de notre établissement scolaire au plan des locaux et installations scolaires à moyen et à long terme, tout en tenant compte du concept cantonal 360 degrés. Selon les secteurs, nous pouvons faire les constats suivants :

- Aux degrés primaires, le nombre de salles de classe à disposition est de 41 et elles sont toutes occupées. 42 salles seront nécessaires en 2020 et une salle ACM a dû être transformée en salle de classe ce qui a déplacé un problème pour répondre à cette nécessité. L'Établissement scolaire ne dispose d'aucune marge de manœuvre ce qui impose le déplacement de très jeunes élèves sur d'autres villages. Compte tenu des prévisions au plan de la démographie scolaire avec des effectifs en primaire qui vont se maintenir entre 710 et 750 élèves durant les 4 années à venir au moins, les besoins sont de 43 salles au minimum.

La mise à disposition de nouvelles salles de classe devrait concerner les communes de Cugy et Froideville.

- Les effectifs chargés au secteur primaire vont avoir des répercussions sur le secteur secondaire jusqu'en 2030 au moins avec une moyenne de l'effectif du secondaire se situant proche des 300 élèves. Un pic est attendu en 2022 avec 312 élèves et les 16 salles de classe du collège de la Combe ne vont pas suffire. D'autres besoins en locaux spéciaux sont avérés mais il sera urgent, dans un premier temps d'augmenter les salles de classe avec vraisemblablement une construction modulaire provisoire.

Pour poursuivre cette étude une séance avec les syndics et les municipaux de nos communes aura lieu le 30 juin ou 1^{er} juillet 2020.

Le CoDir reviendra avec une présentation plus complète lors de la séance du Conseil intercommunal en septembre avec, éventuellement, une séance supplémentaire en novembre afin d'avancer au plus vite sur ce dossier.

Seema Ney :

Seema Ney nous présente M. Corentin Wicki nouveau responsable du centre d'animation qui a été invité à cette séance par le CoDir.

Corentin Wicki va passer prochainement dans les classes afin de se présenter aux élèves et un courrier sera envoyé très prochainement aux parents pour présenter ce centre d'animation. Pour cette année, l'accueil se fera dans la cantine du collège de la Combe à Cugy avec des horaires sur midi et l'après-midi de 15h15 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Dès l'été 2021, le centre s'établira au rez-de-chaussée du collège du Motty.

Dès cette rentrée, un programme de gestion « MonPortail » permettra aux parents d'inscrire leurs enfants à la cantine et au centre d'animation. Ils pourront, à l'aide de leur portable ou ordinateur, gérer les présences ou absences de leurs enfants et alimenter le compte de leurs enfants.

Les parents recevront également une information d'ici peu.

Katia Cruchon :

Transports scolaires :

Concernant l'appel d'offre pour les transports scolaires, seules 2 postulations nous sont parvenues, une d'Hélvétie et l'autre de CarPostal. Accompagné par le bureau Vallat Partenaires SA et la société Microgis, le CoDir a retenu l'offre de CarPostal qui devance grâce au coût proposé de CHF 365'124.54 l'offre d'Hélvétie qui est de CHF 428'042.88.

Deux variantes étaient possibles, 4 ou 5 bus, c'est la variante à 4 bus qui a été choisie. Toutefois, il sera précisé sur le contrat que si, dans les prochaines années, nous devons basculer vers la variante 5 bus, ce soit aux conditions de leur offre 2020.

Pour les finances de l'ASICE, cette opération est intéressante car le montant au budget 2020 avec 4 bus (3 de CarPostal et 1 de Transfer Express) est de CHF 430'000.00 et il sera de CHF 365'124.54 dès août 2020.

Pierre-Alain Witzig :

La répercussion de la Covid-19 sur le service de conciergerie a été très importante. Il a fallu effectuer 73 heures de travail avant la reprise de l'école. De plus, M. Tamer s'est occupé de la logistique du nettoyage pour tous les bâtiments scolaires. Au nom du CoDir, Pierre-Alain Witzig remercie particulièrement M. Tamer pour tout le travail effectué et la bonne gestion des normes sanitaires en constantes évolutions.

4. Préavis 17-2020 – Rapport de gestion et comptes 2019

Jean-François Thuillard donne la parole à Laurent Gattlen, rapporteur de la commission de gestion, pour la lecture de leur rapport (rapport annexé).

Rapport de gestion :

Le rapport de gestion est passé en revue par chapitre.

Laurent Gattlen désire savoir s'il y a des avancées sur le dossier de Morrens.

Jean-Paul Raemy précise que des travaux sont prévus pour cet été : Des vestiaires pour les enseignants seront installés et les vestiaires du sous-sol seront agrandis. De plus, des armoires complémentaires seront installées sur la scène pour le matériel de gymnastique afin que tout soit sur le même étage.

Laurent Gattlen demande si la Directrice et le CoDir sont satisfaits par ces futurs travaux. Virginie Dorthe répond que si tous ces travaux sont réalisés cet été cela satisfera l'école pour l'instant.

Comptes :

Les comptes sont passés en revue page après page.

Bertrand Fahrni désire savoir pourquoi il avait été prévu dans le budget des écolages un montant de CHF 40'000 et que le montant final atteint CHF 60'308.75.

Jean-Pierre Sterchi demande à Chantal Bovay de répondre. Lors de l'établissement du budget et même en cours d'année, nous ne pouvons pas savoir combien d'enfants de nos communes seront scolarisés à l'extérieur, en Sport-études ou encore qui suivront un RAC.

Bertrand Fahrni désire savoir si les débiteurs de l'ASICE sont de mauvais payeurs. Chantal Bovay lui répond que nous avons mis aux poursuites des personnes pour un total inférieur à CHF 1000.00 en 2019.

Notre Président reprend la parole pour passer au vote. A l'unanimité les délégués du Conseil donnent décharge au Comité de direction sur le rapport annuel et les comptes 2019.

5. Information de la Directrice de notre établissement et son rapport 2019

Jean-François Thuillard remercie la Directrice pour le rapport très complet qu'elle a rédigé et lui donne la parole.

Virginie Dorthe nous parle du Covid au sein de l'établissement.

Elle s'est retrouvée seule ou presque durant quelques semaines dans le collège. Un établissement sans élèves ce n'est vraiment pas normal. Il y avait bien le personnel de conciergerie et une secrétaire mais c'est un sentiment très étrange. Les doyennes sont rapidement revenues . Il y a eu énormément de travail durant cette période compliquée.

Quelques élèves n'ont pas repris l'école pour différentes raisons, mais c'est vraiment peu. Tous les enseignants ont pu reprendre leur poste.

Concernant la rentrée prochaine d'août, celle-ci s'annonce très chaude avec une arrivée massive de 1P.

Les enclassement vont partir prochainement. Il aurait fallu une classe supplémentaire à Froideville mais comme il n'y en avait pas c'est à l'épi d'Or qu'une classe a été ajoutée en transformant la salle de couture en salle de cours. Deux petits locaux seront dévolus à la couture, un sur Bretigny dans le clocher et un sur Morrens, à partager avec l'espace ressources.

Entre les départs et arrivées d'enseignant.e.s., il est nécessaire de faire des changements et déménagements. Pour répondre aux exigences du concept 360°, il a été décidé de mettre en place des espaces ressources sur les quatre communes.

L'effet domino des changements est important, mais permet de mettre de la cohérence dans les années de programme à la Cavenettaz (1 à 4P) et à la Chavanne (7-8P).

L'espace ressources 9-11S ne peut malheureusement être installé à la Combe et restera à la Chavanne. Elle profite de remercier les employés communaux qui vont collaborer à ces nombreux déménagements.

Laurent Gattlen s'interroge sur la gestion du CoVid. Quelle charge de travail les élèves ont-ils reçue ?

Virginie Dorthe lui répond qu'elle n'a pu avoir qu'une maîtrise partielle basée sur la confiance. Par la plateforme Mastertask les 9 -11 ont pu généralement bien fonctionner. Les élèves connaissaient cette plateforme et pouvaient aller chercher ou déposer des dossiers sur ces sites.

Pour les plus jeunes, c'était un peu plus compliqué, d'autres moyens, sites ou applications ont également été utilisés avec les élèves et/ou leurs parents. L'école a réalisé que certaines familles n'étaient pas équipées en informatique, l'école a donc dû mettre des appareils à disposition.

Elle relève que l'organisation était très compliquée car les directions des écoles recevaient parfois les informations par la presse en même temps que les parents.

Promotions :

Virginie Dorthe nous avise, qu'en l'état actuel, l'école fera de vraies promotions en deux vagues avec uniquement 2 adultes par enfant. Des nettoyages auront lieu entre les deux vagues. Elle demande de ne pas ébruiter cette information car elle n'est pas confirmée.

Bertrand Fahrni est étonné car sa fille a déjà annoncé ces promotions du 3 juillet. Notre Directrice lui répond que la date n'a jamais été remise en question mais la présence des parents si.

Laurent Gattlen demande confirmation, le frère ou la sœur devra rester à la maison ? C'est bien cela, il n'y aura de la place que pour 2 adultes par enfant, et cela va déjà être très juste avec les normes sanitaires en vigueur.

Cela se fera sur inscription, ainsi la traçabilité sera respectée.

6. Divers et propositions individuelles

Il n'y a pas de divers ou de propositions individuelles.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine séance du Conseil intercommunal aura lieu le mardi 29 septembre 2020 à 18h00 pour le budget 2021 et une séance supplémentaire pourrait avoir lieu le 24 novembre 2020.

La séance est levée à 19h15.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Président :

La secrétaire :

J.-F. Thuillard

C. Bovay

Annexe : liste des présences
rapport de la commission de gestion